



LES BATTERIES ET LES APPAREILS ÉLECTRIQUES MAL ÉLIMINÉS

Les batteries lithium-ion font désormais partie de notre quotidien

On les trouve dans les smartphones, les cigarettes électroniques ou les vélos électriques. Mais souvent aussi dans des produits que l'on ne soupçonnerait pas : une peluche qui parle, une carte d'anniversaire ou des écouteurs sans fil.

Certains de ces produits sont jetés à tort dans les ordures ménagères ou dans une mauvaise fraction

Ce geste n'entraîne pas uniquement la perte de précieuses matières premières, il présente également un danger considérable. Les batteries endommagées ou mal éliminées peuvent rapidement présenter un risque d'incendie. Il est de plus en plus fréquent que des batteries mal éliminées s'enflamment, que ce soit à la maison, dans un véhicule de collecte ou dans une usine de traitement des déchets.

Il est donc primordial d'éliminer correctement les batteries et les appareils électriques.

4 astuces simples pour éviter les incendies

<p>Ne pas jeter les piles et les appareils électriques dans les ordures ménagères.</p> 	<p>Dans la mesure du possible, retirer les batteries des appareils électriques.</p> 	<p>Rapporter tout appareil électrique ou batterie gonflé dans un point de collecte surveillé et le/la jeter dans le conteneur prévu à cet effet.</p>	<p>Retourner gratuitement les appareils électriques dans les points de vente, y compris sans en acheter de nouveaux.</p> 
---	--	---	--

5 questions simples à se poser pour reconnaître un appareil électrique

<p>L'objet possède-t-il un câble ou une fiche secteur?</p> 	<p>L'objet possède-t-il une batterie ou des piles?</p> 	<p>L'objet produit-il de la lumière?</p> 	<p>L'objet sert-il à climatiser ou à améliorer l'atmosphère d'une pièce?</p> 	<p>L'objet produit-il ou stocke-t-il de l'électricité?</p> 
--	--	---	--	--

Au moins une de ces questions obtient la réponse « Oui »?

Dans ce cas, il s'agit d'un appareil électrique qui doit être éliminé dans les règles de l'art.



Environnement

Route de la Vallée 88
1941 Vollèges
environnement@valdebagnes.ch
www.valdebagnes.ch

Consultez notre site
dédié au tri des déchets
à Val de Bagnes

